

RELEVÉ DE DÉCISIONS COMITÉ DIRECTEUR DU 04 FEVRIER 2016

////////////////////////////////////

Présents : G. GARIOUD, P. MAZARD, L. VERRIEZ, P. ZILIAN, L. JUSSAN, E. ESPOSITO, A. GALBOIS, M. LANDRIEU, D. PLUMLEY, R. FRÈRE, L. ARGOUET, L. OLLIVIER.

Décisions	Commentaires
<u>Décision 1</u>	<p>Approbation du PV du 14.01.16 Validé par le CD après modification</p>
<u>Décision 2</u>	<p>Approbation du relevé de décisions du CD du 14.01.16 Validé par le CD après modification</p>
<u>Décision 3</u>	<p>SECTION ESPADON La section Espadon sollicite une aide du CNC à hauteur de 290.000 F.CFP afin de couvrir les frais du challenge ESPADON / ALBACORE Celle-ci est accordée à l'unanimité des membres présents, suite à la présentation du budget. CONTENTIEUX</p>
<u>Décision 4</u>	<p>Cotisations impayées depuis octobre 2015 malgré relances - La comptabilité demande l'envoi d'un courrier de mise en demeure Validé par le CD à l'unanimité</p>
<u>Décision 5</u>	<p>COMMISSION DES WHARFS ATTRIBUTION DE POSTE Validée par le CD</p>
<u>Décision 6</u>	<p>Un membre, propriétaire de deux bateaux de caractéristiques identiques, dont celui qui bénéficie d'une place au CNC est hors bassin pour réparation pendant trois mois, demande d'occuper sa place avec son deuxième unité (titre de propriété et assurance en règle) – acceptée par la Commission Validée par le CD à l'unanimité</p>
<u>Décision 7</u>	<p>Un membre demande la vie à bord pour quatre personnes du 01 février au 30 mars – acceptée par la Commission Validée par le CD à l'unanimité</p>
<u>Décision 8</u>	<p>Branchement électrique du camping-car d'un membre, stationné sur les parkings du Cercle, avec paiement d'une redevance. Le CD décide de refuser ce branchement.</p>
<u>Décision 9</u>	<p>Prévision de commande de 24 brouettes à deux roues pour mise en place immédiate de 18 et stockage en réserve de 6. – choix validé par la Commission, présentation en Commission de Gestion. Validé par le CD à l'unanimité</p>
<u>Décision 10</u>	<p>Validation du principe d'installation de poteaux monnayeurs pour les nouvelles brouettes devant chaque ponton (modèles et devis présentés ultérieurement) Le principe des monnayeurs est retenu et validé par le CD à l'unanimité COMMISSION TRAVAUX, HYGIENE ET SECURITE</p>

Décisions	Commentaires
<u>Décision 11</u>	<p>Devis pour mise en conformité des installations électriques aire de carénage, pontons et bâtiment principale. Avis favorable de la commission</p> <p>Validé par le CD à l'unanimité</p>
<u>Décision 12</u>	<p>Devis pour mise à niveau des tableaux (repérage des circuits, schémas unifilaires et étiquetage). Avis favorable de la commission</p> <p>Validé par le CD à l'unanimité</p>
<u>Décision 13</u>	<p>Projet de courrier réalisé par SECUSUD, à adresser à SOCOTEC pour le contrôle périodique (obligatoire) des installations électriques, éclairages de sécurité, installation gaz butane, appareils de cuisson, hotte et désenfumage, alarme incendie, extincteurs, appareils de découpe en cuisine, appareils de levage (grue Elliott, palan pêche au gros et Jumbo). Avis favorable de la commission.</p> <p>Validé par le CD</p> <p>COMMISSION DES MANIFESTATIONS NAUTIQUES</p>
<u>Décision 14</u>	<p>Rallye du 08 au 23 octobre 2016 - Prévoir Budget pour reconnaissance d'une journée (avion, repas, voiture) de Gilles BROU sur LIFOU</p> <p>Le CD valide le principe du déplacement de G. BROU sur une journée.</p>
<u>Décision 15</u>	<p>Le Club peut-il lors de manifestations de pêche ou de voile donner des « Prize Money » au lieu de bons d'achat ?</p> <p>Le CD valide à l'unanimité le principe de « remplacer les bons d'achat par des numéraires » sur un concours, sous réserve que le CNC, en tant qu'association, puisse donner des « prize money ». Renseignement à prendre auprès de notre commissaire aux comptes.</p> <p>COMMISSION PROMOTION ET COMMUNICATION</p>
<u>Décision 16</u>	<p>Commander un photographe pour la St Patrick</p> <p>Validé par le CD à l'unanimité</p> <p>COMMISSION DE GESTION</p>
<u>Décision 17</u>	<p>Dans la salle, renouveler le mobilier et revoir l'éclairage (architecte d'intérieur /esprit/ mode de fonctionnement du club)</p> <p>Etude validée par le CD.</p>
<u>Décision 18</u>	<p>La CG propose dans un premier temps de faire appel à un architecte d'intérieur pour renouveler le mobilier salle J. BART et terrasse, pour obtenir un devis, mission confiée à P. ZILIANI</p> <p>Validé par le CD</p>
<u>Décision 19</u>	<p>Devis pour écran de protection batteur dito sama : 48 900 F</p> <p>Validé par le CD</p>

Décisions	Commentaires
<u>Décision 20</u>	Devis de pour fournitures ELLIOTT 6 : 376 320 F Validé par le CD
<u>Décision 21</u>	Devis pour 2 licences MS Office postes bar et caisse : 68 520 F Validé par le CD
<u>Décision 22</u>	Devis pour confection 50 liteaux pour le service : 63 000 F Validé par le CD
<u>Décision 23</u>	Devis pour supports en inox sous lave verre : 75 000 F Validé par le CD
<u>Décision 24</u>	Devis AB FROID pour un lave-vaisselle suite pannes répétitives de l'ancien (urgence): 575 000 F Validé par le CD
<u>Décision 25</u>	Remise aux normes suite rapport SOCOTEC : Devis de 387 268 F Validé par le CD
<u>Décision 26</u>	Devis pour remise à niveau tableau électrique : 408 975 F Validé par le CD
<u>Décision 27</u>	Devis pour 24 brouettes 2 roues pleine : 411 600 F Validé par le CD
<u>Décision 28</u>	Etude pour changement serveur Windows (2008) : 1 571 050 F Refus du CD à l'unanimité.
<u>Décision 29</u>	Lettre de mission à un cabinet juridique pour « consultation relative aux conditions et conséquences et l'exploitation d'une activité commerciale par un association » : 10 500 F/demi-heure : Avis favorable de la CG pour un budget approximatif de 250 000 F Validé par le CD à l'unanimité.
<u>Décision 30</u>	Proposition de relance des adhésions avec opération « 50% de remise sur droit d'adhésion », jusqu'au 31 mars 2016. Validée par le CD
<u>Décision 31</u>	QUESTIONS DIVERSES Adhésions – Démissions Validées par le CD